



Les discriminations commises en raison du handicap

Classe de 2nde

Mots clés

Stéréotype, préjugé, handicap. Égalité, liberté, lutte contre toute forme de discrimination.

Référence au programme

Égalité et discrimination.

Connaissances

Le contenu des textes de loi n'est pas en soi exigible, en revanche les élèves doivent connaître leur existence et leur date :

- [Déclaration Universelle des Droits de l'Homme](#).
- [Loi de 1972 sur la lutte contre les discriminations](#).

Textes de loi sur les 20 critères de discrimination prohibés :

- Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 - art. 15.
- Loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations.
- Article L. 1132-1 du Code du travail.
- Article 225-1 du Code Pénal.

Remarque : on peut attendre que les élèves connaissent les 20 critères de discrimination prohibés et les domaines d'application de la loi.



Compétences

- Être capable d'identifier les enjeux autour du thème du handicap à partir d'un film ;
- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;
- Mobiliser les connaissances exigibles ;
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ;
- S'impliquer dans le travail en équipe.

Supports

- Les données statistiques de l'INSEE [sur le lien entre handicap et discrimination](#).
- Le film [Chamalow](#).
- Un [témoignage](#) sur les liens entre situation de handicap et harcèlement à l'école.
- Le dossier [« Tous différents, tous égaux »](#) de l'UNICEF.
- Des [exemples de jurisprudence](#) en matière de discriminations liées au handicap.
- La [loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées](#).



Description de la séance

(environ 17 ou 18 élèves, durée : 1 heure ; salle informatique).

En amont de la séance, l'enseignant demande aux élèves de se référer au site de l'Unicef. Les élèves prendront en note [la définition du handicap, des types de handicap et de la notion de déficience](#).

1^{er} temps de travail autour d'un film court de l'association handimaine

(Visionnage : 13 minutes ; travail sur les représentations ; groupes de trois ou quatre élèves : 20 minutes).

- Ils regardent le film intégralement et décodent le contenu en pointant le questionnement des stéréotypes, des préjugés et des discriminations. Ils les relèvent par écrit (*il est nécessaire qu'une séance sur les stéréotypes, les préjugés et les discriminations soit faite en amont de ce travail, ainsi le professeur peut se focaliser sur le cas du handicap*).
- Ils questionnent ensuite leurs représentations autour du handicap en réfléchissant à des éléments que le film ne montrerait pas. Le but est de les amener à faire le lien :
 - entre les **stéréotypes** qui existent autour du handicap comme représentations caricaturales, croyances injustes et simplistes qui catégorisent les individus et qui diraient ce que sont ou ne sont pas les individus handicapés (exemples : ils sont courageux, forts, motivés, sympathiques, isolés, mis à l'écart, dépendants, fragiles, lents, inadaptés, faibles, tristes, perturbés, etc.).
 - et les **préjugés** comme constructions d'a priori qui engendrent des attitudes et comportements à l'encontre des personnes handicapées (exemples : hésiter à embaucher une personne handicapée, association d'un manque de productivité à la déficience ou aux limitations fonctionnelles d'une personne handicapée, crainte que le lieu de travail ou scolaire ne soit perturbé par l'arrivée de personnes handicapées, peur face à l'ignorance du handicap, etc.).
 - qui sont sources de **discriminations** comme des attitudes, des propos qui placent les personnes handicapées en situation défavorable par rapport à d'autres individus dans les domaines visés par la loi (éducation - loisirs/sports - emploi : accès, exercice - logement - biens et services privés - biens et services publics) et qui portent donc atteinte à l'identité de la personne.
- Mise en commun de ce travail. Trois colonnes sont créées au tableau : stéréotypes, préjugés, discriminations. Un rapporteur par groupe vient noter les conclusions de leur travail en mettant en évidence les liens entre ces trois notions.

2^{ème} temps de travail (environ 30 minutes) cf. [dossier documentaire](#).

- Travailler sur des documents permettant de mesurer les discriminations liées au handicap.
- Travailler sur un exemple de sanction juridique.



Évaluations possibles

- Réalisation d'une affiche, d'un slogan permettant de lutter contre les discriminations liées au handicap.
- Partir d'un [témoignage](#). Demander aux élèves de relever le handicap du jeune-homme et de montrer en quoi il a subi un harcèlement.
- Partir d'un exemple de [spot TV de l'association AFP](#). Demander aux élèves de rédiger, en une vingtaine de lignes, ce qui amène une association à diffuser à la télévision ce type de spot. Demander aux élèves de réaliser une interview auprès d'une association de défense des droits des handicapés ou auprès des représentants dans leur lycée du dispositif ULIS.

Ressources pour aller plus loin

- Une [vidéo interactive](#) du site du Défenseur des droits pour promouvoir l'égalité en questionnant les stéréotypes et les discriminations.
- Sur le site eduscol, propositions d'activités, de ressources sur le thème du handicap : [pour la journée internationale des personnes handicapées](#) et [pour animer une séance de sensibilisation au handicap](#).
- Des [tests](#) par rapport à nos représentations (orientation sexuelle, handicap, égalité femme-homme, etc.) sont disponibles sur le site de l'Observatoire des discriminations.
- Voir le site de l'[OADI](#) (Organisation Arrêt Demandé International).
- Voir le site de l'[APF](#) (Association des paralysés de France).
- Voir des [exemples de jurisprudence](#) sur le site de l'Association Mobilité Réduite.

Articulation avec d'autres disciplines / dispositifs

- Travailler avec le professeur de l'enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales et utiliser les méthodes d'analyse statistique mises en place en SES : analyse et exploitation, grâce à des calculs pertinents (coefficient multiplicateur, taux de variation, lecture d'indice), de documents statistiques.
- Articulation avec les SVT : cette vidéo aborde la question du « pourquoi ce handicap » et de son déterminisme, ce qui amène à des problématiques SVT, en génétique notamment (origine de la trisomie 21, etc.).